



Détruire ma maison

Par Mathis34

Bonjour, nous avons acheté un terrain avec une petite maison de 80m² avec eau et EDF fosse et cabanon .
j'ai agrandi ma maison à 120m² sans autorisation, mais 1 an apres j'ai tous cassé. Les drones ont des photos.jai reçus un courrier de l'urbanisme me disans que j'ai construis dans un endroit inconstructible et sans autorisation. Mes 2 voisins on fait pareil et eux non pas de problème. J'ai passer au tribunal qui m'ont ordonné de cassé,j'ai fait apel avec mon avocat.je ne suis pas repasser au tribunal. Entre temps j'ai eu un accident et je suis handicapés. Pouvez vous m'aider svp mon avocat n'est pas spécialisé dans l'immobilier. Merci de m'aider je suis perdu